

Sélection des 100 lycées pour le programme Paroles de Chercheuses et de Chercheurs

**A partir de mi-octobre 2020, 100 lycées franciliens seront
sélectionnés pour une intervention d'un ou d'une scientifique !
Candidatures prolongées jusqu'au 15 novembre 2020 !**

**Vous pouvez inscrire vos classes pour être sélectionné en cas de places disponibles.
Un programme lancé par la Région Ile-de-France et mis en œuvre par le FSER**

PRESENTATION

La Région Île-de-France propose le nouveau programme Paroles de Chercheuses et de Chercheurs, à destination des lycéens franciliens dès la fin de l'année 2020. Ces interventions originales et inspirantes de chercheurs et de chercheuses universitaires ou en entreprise visent à faire découvrir aux élèves la diversité des métiers de la recherche et des carrières scientifiques.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Dans chaque lycée, une intervention devra idéalement regrouper entre trois et cinq classes, en effectifs complets. Peuvent participer tous les lycées publics, avec des classes de 2nde, 1ère ou Terminale, toutes filières (pas uniquement les spécialités scientifiques).

FORMAT DES INTERVENTIONS

Les interventions sont conçues pour une durée de 2 heures, regroupant des classes de lycée dans une salle adaptée. Le ou la scientifique commence l'intervention par une prise de parole qui sera suivi d'échanges libres et/ou d'ateliers. A noter que les intervenants sollicités sont choisis en tenant compte des contraintes et des spécificités des candidatures et des établissements.

ENGAGEMENTS DES EQUIPES PEDAGOGIQUES ET DE LA DIRECTION DU LYCEE

- Désigner un coordinateur au sein du lycée, pour son suivi (rôle déterminant pour la mobilisation de tous les acteurs et l'organisation de l'événement)
- Faire remplir aux élèves un questionnaire en aval et en amont de l'intervention
- Proposer plusieurs dates pour organiser l'intervention
- Ne pas se dédire après engagement sur une date, suite aux propositions du comité d'organisation
- Réunir les conditions techniques, matérielles et sanitaires nécessaires au bon déroulement de l'intervention
- Accueillir l'intervenant dans de bonnes conditions (équipement, contact) et dans le respect des règles sanitaires
- Rester en contact avec l'organisateur à toutes les étapes de l'action, et si besoin répondre à l'évaluation du dispositif

CALENDRIER

- Sélection des 100 lycées participants à partir de mi-octobre
- A la sélection, les lycées reçoivent un guide d'accompagnement et sont mis en contact avec l'équipe (accompagnement, mise en relation avec un scientifique selon dates et préférences)
- Mise en place du calendrier des interventions et répartition des intervenants à partir de début novembre 2020
- Mise en place effective des interventions entre novembre 2020 et juin 2022.

Candidatures ouvertes jusqu'au 15 novembre 2020

Le programme vous intéresse ?

Nous vous invitons à soumettre une candidature pour en remplissant ce formulaire : http://bit.ly/Candidature_PdC2 . Votre candidature sera placée en liste d'attente et nous vous contacterons en cas de places disponibles pour l'année 1, ou serez prioritaire pour l'année 2. Cette candidature requiert l'accord de votre chef d'établissement. Vous y trouverez des précisions sur les conditions de participation et diverses propositions pour mettre en place une intervention dans votre lycée.

N'hésitez pas à contacter les membres de l'équipe en charge du projet pour toute demande d'information :

Flavia Carilli - chargée de mission opérationnelle - flavia.carilli@cerclefser.org

Agathe Franck - pilotage opérationnel - agathe.franck@cerclefser.org